COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16.6.2025
COM(2025) 290 final

ANNEX 8

ANNEXE

de la

communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

Rapport 2025 sur l'état d'avancement de la décennie numérique: continuer à construire la souveraineté et l'avenir numérique de l'UE

{SWD(2025) 290 final} - {SWD(2025) 291 final} - {SWD(2025) 292 final} - {SWD(2025) 293 final} - {SWD(2025) 294 final} - {SWD(2025) 295 final}

European Commission

RAPPORTS SUCCINCTS PAR PAYS 2025

Danemark

Synthèse

Le Danemark bénéficie d'une infrastructure numérique solide, qui garantit les conditions nécessaires au développement de l'innovation et de services publics nationaux de qualité. Toutefois, le pays est confronté à une pénurie de travailleurs qualifiés et à des écarts toujours plus grands entre les petites et les grandes entreprises en ce qui concerne l'adoption de technologies numériques clés. Le Danemark se révèle aujourd'hui un acteur de premier plan dans le domaine de l'inclusivité, de la confiance et de la sécurité dans le secteur numérique.

S'agissant de la contribution à la décennie numérique, le pays affiche un niveau élevé d'ambition , avec 10 cibles nationales, dont 90 % sont alignées sur les cibles de l'UE pour 2030. **Il suit ses trajectoires de manière relativement correcte** et est en bonne voie pour 67 % d'entre elles (sur la base des trajectoires 2024 définies pour 3 ICP sur 8 analysés). **Dans l'ensemble, le Danemark a donné suite à 70 % des 10 recommandations émises par la Commission en 2024**, soit en mettant en œuvre des changements stratégiques importants (10 %), soit en apportant certaines modifications (60 %) au moyen de nouvelles mesures.

En 2024, le Danemark a maintenu une large couverture en haut débit et en 5G, a progressé dans le domaine de la technologie quantique et a enregistré une croissance dans le secteur des semi-conducteurs. Toutefois, des défis subsistent, notamment une pénurie de talents dans le domaine des TIC et des écarts en matière de numérisation entre les petites et les grandes entreprises, en particulier en ce qui concerne l'adoption de l'intelligence artificielle (IA). Les services publics numériques se sont encore améliorés, grâce à des initiatives telles que le Centre pour les médias sociaux, les technologies et la démocratie, qui vise à renforcer la sécurité en ligne, en particulier pour les enfants. La création d'un ministère de la numérisation a marqué une étape essentielle dans l'unification des efforts dans les domaines des télécommunications, de l'IA et des technologies émergentes, en faisant du Danemark un acteur de premier plan dans le cadre de la transformation numérique.

ICP de la décennie numérique (1)	Danemark				UE		Cible de la décennie numérique à l'horizon 2030	
	DESI 2024 (année 2023)	DESI 2025 (année 2024)	Progression annuelle	Trajectoire nationale 2024 (3)	DESI 2025	Progression annuelle	DK	UE
Couverture par réseau fixe à très haute capacité (VHCN)	97,2 %	96,8 %	-0,4 %	-	82,5 %	4,9 %	-	100 %
Couverture FTTP («fibre to the premises»)	84,0 %	87,2 %	3,7 %	-	69,2 %	8,4 %	-	-
Couverture 5G globale	100,0 %	100,0 %	0,0 %	100,0 %	94,3 %	5,9 %	100,0 %	100 %
Nœuds périphériques (estimation)	24	46	91,7 %	-	2 257	90,5 %	-	10000
PME présentant au moins un niveau élémentaire d'intensité numérique (2)	-	90,5 %	0,9 %	-	72,9 %	2,8 %	95,0 %	90 %
Nuage	66,2 %	-	-	-	-	-	77,2 %	75 %
Intelligence artificielle	15,2 %	27,6 %	81,8 %	24,6 %	13,5 %	67,2 %	76,6 %	75 %
Analyse des données	49,5 %	-	-	-	-	-	75,0 %	75 %
IA ou informatique en nuage ou analyse des données	77,4 %	-	-	-	-	-	-	75 %
Licornes	9	9	0,0 %	-	286	4,4 %	-	500
Personnes ayant au moins des compétences numériques élémentaires	69,6 %	-	-	-	-	-	80,0 %	80 %

Spécialistes des TIC	5,9 %	5,8 %	-1,7 %	6,4 %	5,0 %	4,2 %	7,7 %	~10 %
Notification d'un schéma d'identification électronique		Oui						
Services publics numériques pour les particuliers	84,2	79,5	-5,6 %	-	82,3	3,6 %	100,0	100
Services publics numériques pour les entreprises	88,7	87,5	-1,3 %	-	86,2	0,9 %	100,0	100
Accès aux dossiers de santé en ligne	97,9	97,9	0,0 %	-	82,7	4,5 %	100,0	100

(1) Voir la note méthodologique pour la description des indicateurs et des autres paramètres.
(2) Le DESI 2025 se base sur la version 4 de l'indice d'intensité numérique (DII), laquelle est comparable à la valeur du DII figurant dans le DESI 2023 (correspondant à l'année 2022) aux fins du calcul de la progression annuelle. Elle n'est pas comparable à la trajectoire nationale qui, elle, est fondée sur la version 3 de l'indice.
(3) Valeur de la trajectoire nationale si elle figure dans la feuille de route nationale et si l'indicateur a été mesuré dans le DESI 2025 (année 2024)

Selon le rapport Eurobaromètre spécial de 2025 sur la décennie numérique, 81 % des citoyens danois estiment que la numérisation des services publics et privés du quotidien leur facilite la vie. En outre, 94 % estiment qu'il est important que les pouvoirs publics combattent et atténuent le problème des fausses informations et de la désinformation en ligne. Enfin, en ce qui concerne la compétitivité, 88 % estiment qu'il est essentiel que les entreprises européennes puissent se développer et devenir des «champions européens» capables d'affronter la concurrence mondiale.

Une UE compétitive, souveraine et résiliente, fondée sur la primauté technologique

Les indicateurs du Danemark relatifs aux infrastructures sont tous supérieurs à la moyenne de l'UE, même si la couverture aux petites villes et aux zones reculées pourrait encore être élargie. Le pays excelle également dans la recherche et l'innovation, avec quelques initiatives remarquables destinées à faire progresser l'écosystème des semi-conducteurs et des technologies quantiques. Toutefois, malgré la présence d'une forte communauté dans le domaine de la R&D, les idées et innovations technologiques ont tendance à se concentrer au sein d'un nombre limité d'universités et de pôles d'innovation. De même, les activités et les investissements en R&D sont principalement axés sur les grandes entreprises, ce qui risque de limiter l'adoption généralisée des technologies clés dans l'environnement plus large des entreprises. Cette fracture est particulièrement manifeste dans les écarts en matière de numérisation qui existent entre les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME), dans la mesure où de nombreuses PME éprouvent des difficultés à adopter des technologies numériques de pointe. La feuille de route révisée s'efforce de relever ce défi en prévoyant une nouvelle initiative stratégique sur l'IA. En ce qui concerne la cybersécurité, le gouvernement danois applique actuellement de nouvelles mesures de sécurité afin de protéger les services publics en ligne. Il continue également de sensibiliser aux dangers en ligne et de fournir des outils pour aider les entreprises à améliorer leurs pratiques en matière de cybersécurité.

Protéger les citoyens et la société de l'UE et leur donner les moyens d'agir

On observe généralement des niveaux élevés de compétences numériques au sein de différentes catégories de la population danoise, ce qui permet aux personnes de faire usage et de tirer parti des services publics largement numérisés du pays. La feuille de route révisée comprend également des mesures visant à améliorer encore la compréhension des solutions et technologies numériques dans l'enseignement primaire et secondaire. En ce qui concerne les services publics numériques, l'approche du «numérique par défaut» adoptée par les pouvoirs publics a joué un rôle déterminant dans la mise à disposition de services publics efficaces et centrés sur l'utilisateur, tant pour les particuliers que pour les entreprises. L'accent est à présent mis sur le renforcement de l'inclusivité et de la confiance du public, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte dans la transformation numérique.

Une autre priorité essentielle du Danemark vise à protéger et à améliorer le bien-être en ligne, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les enfants. Bien qu'elles bénéficient d'une solide base numérique, les entreprises danoises, en particulier les petites entreprises, éprouvent toujours d'importantes difficultés à trouver et à retenir des spécialistes qualifiés dans les TIC, tout en s'efforçant de rester en phase avec les pratiques de perfectionnement et de reconversion professionnels. En outre, il existe toujours une disparité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la proportion de spécialistes des TIC au sein de la population active. La feuille de route révisée met l'accent sur l'amélioration des cours liés aux TIC dans l'enseignement supérieur, sur le renforcement des compétences des enseignants dans ce domaine, sur la poursuite des formations pour les personnes occupant un emploi dans l'informatique, ainsi que sur le maintien des étudiants internationaux sur le marché du travail des TIC. Néanmoins, à l'heure actuelle, le pays accuse un retard par rapport à la trajectoire nationale définie pour 2024.

Tirer parti de la transformation numérique pour un verdissement intelligent

Les organisations danoises, publiques ou privées, recourent de plus en plus à des solutions numériques pour contrôler la consommation d'énergie, ce qui permet de renforcer l'efficacité et la durabilité. La feuille de route révisée contient plusieurs mesures qui le démontrent. Quant à la prise de conscience de l'importance des technologies numériques durables, bien qu'elle s'intensifie également, elle constitue toujours un domaine en évolution qui doit faire l'objet d'une attention accrue.

Feuille de route stratégique nationale pour la décennie numérique

Le 7 janvier 2025, le Danemark a présenté une feuille de route nationale révisée pour la décennie numérique, contenant 12 mesures supplémentaires ainsi que quatre cibles et trajectoires révisées. Cette feuille de route révisée répond à un nombre important de recommandations formulées en 2024 au sujet de la feuille de route. Le pays n'a présenté aucune cible formelle en ce qui concerne la couverture FTTP, les nœuds périphériques et les licornes, tandis que la trajectoire et la cible relatives aux réseaux à très haute capacité (VHCN) prennent fin en 2025 (couverture de 98 %). À l'exception de la cible relative aux spécialistes des TIC, qui reste légèrement en deçà de l'objectif de l'UE (7,7 % de la population active totale travaillant comme spécialistes des TIC au lieu de 10 %), toutes les autres cibles nationales sont alignées sur celles de l'Union. Certaines cibles (à savoir 95 % des PME présentant un niveau élémentaire de numérisation, 77,2 % des PME ayant adopté des services en nuage et 76,6 % ayant adopté l'IA) sont plus ambitieuses que celles de l'Union.

La feuille de route révisée continue de mettre l'accent sur l'IA et la numérisation des PME, tout en renforçant les compétences numériques de base dans l'éducation et en soutenant les spécialistes des TIC. Ces efforts sont assurément alignés sur les nouvelles priorités de la Commission relatives à l'IA et aux compétences numériques. La feuille de route révisée se compose de **67 mesures dotées d'un budget de 1,07 milliard d'EUR, dont 832 millions d'EUR provenant de budgets publics (soit 0,21 % du PIB).** Elle couvre un large éventail d'objectifs de la décennie numérique, bénéficiant d'engagements numériques et écologiques renforcés, et traduit un regain d'attention en faveur d'un espace numérique centré sur l'humain et en faveur de la protection de la société en ligne.

Danemark

Financement et projets en faveur du numérique

Le Danemark consacre 27 % du budget total de son plan pour la reprise et la résilience au numérique (382 millions d'EUR)[1]. En outre, dans le cadre de la politique de cohésion, 63 millions d'EUR, soit 14 % du financement total du pays au titre de la politique de cohésion, sont consacrés à la poursuite de la transformation numérique du Danemark[2].

Le Danemark est membre du consortium pour une infrastructure numérique européenne dénommé «Alliance pour les technologies du langage». Il est également l'un des États participant à l'entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC) et à l'entreprise commune «Semi-conducteurs».

Le pays a contribué à l'accélérateur de bonnes pratiques de la décennie numérique[3] en partageant une bonne pratique dans le cadre du pôle «Adoption par les entreprises» (à savoir l'initiative sur «les PME et le numérique»).

Droits et principes numériques

Selon une étude d'appui, le Danemark a été relativement actif dans la mise en œuvre de la **déclaration européenne sur les droits et principes numériques**, avec 52 initiatives au total et deux nouvelles initiatives lancées en 2024. Le pays s'emploie principalement à faire en sorte que les citoyens restent au centre de la transformation numérique, tandis que moins d'activités ont été recensées en ce qui concerne la solidarité et l'inclusion numériques. Ce sont néanmoins les mesures visant ce dernier domaine qui semblent avoir le plus grand impact sur le terrain, contrairement à celles qui concernent la liberté de choix.

Recommandations

- **Adoption des technologies numériques avancées par les PME:** continuer à sensibiliser les PME aux solutions numériques afin d'améliorer la productivité et la compétitivité. Aider ces entreprises à utiliser et à intégrer les technologies numériques clés dans leurs modèles commerciaux.
- **Spécialistes des TIC et compétences avancées en matière de TIC:** assurer le suivi des nouvelles mesures portant sur l'amélioration des compétences numériques avancées dans l'enseignement supérieur ainsi que sur le perfectionnement et la reconversion des spécialistes des TIC faisant déjà partie de la population active. Trouver de nouveaux moyens d'accroître l'intérêt des jeunes pour les TIC et les STIM, y compris chez les femmes. Continuer à attirer des talents étrangers dans les entreprises du secteur des TIC, tout en retenant les étudiants internationaux participant à des programmes diplômants axés sur les TIC.

[1] La part des dotations financières qui contribuent aux objectifs numériques a été calculée en utilisant l'annexe VII du règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience. Dernière mise à jour des données: 16 mai 2025.
[2] Ce montant comprend tous les investissements spécifiquement destinés à la transformation numérique ou apportant une contribution substantielle à celle-ci au cours de la période de programmation 2021-2027 de la politique de cohésion. Les fonds proviennent du Fonds européen de développement régional, du Fonds de cohésion, du Fonds social européen plus et du Fonds pour une transition juste.
[3] L'accélérateur de bonnes pratiques (Best Practice Accelerator ou BPA) est une plateforme qui permet aux États membres de partager les mesures fructueuses et les difficultés rencontrées dans leurs efforts pour atteindre leurs cibles et objectifs de la décennie numérique. Les bonnes pratiques sont mises à la disposition des États membres par l'intermédiaire du répertoire BPA et présentées dans le cadre d'ateliers organisés régulièrement, actuellement axés sur trois thématiques: Compétences numériques, informatique verte et adoption des technologies numériques.

- **Écosystèmes d'innovation:** renforcer la collaboration entre les universités et les entreprises afin d'améliorer la commercialisation de la recherche. Envisager le transfert de connaissances ciblées ainsi qu'un soutien financier spécifique pour les PME, les start-up et les entreprises en expansion dans des secteurs stratégiques clés, de sorte qu'un plus grand nombre d'entreprises puissent contribuer à l'innovation numérique du pays.
- **Cybersécurité***:* soutenir les mesures en matière de cybersécurité en fonction de l'évolution des menaces, par un renforcement des compétences au sein tant des entreprises que des administrations publiques.
- **Transition écologique:** continuer à utiliser des outils numériques afin de suivre la transition écologique et se concentrer davantage sur les actions permettant de rendre les solutions numériques plus efficaces sur le plan énergétique grâce à des collaborations public-privé.